

cette partie considérable de la province. Le résultat de l'examen du pays peut avoir manqué jusqu'à un certain point par rapport au but que l'on avait en vue d'obtenir en dirigeant ces opérations vers le lac St. Jean, tel qu'exprimé dans l'adresse de l'assemblée législative, datée le 16 juin, 1847, priant son excellence de prendre en considération s'il est expédient de faire explorer cette partie du pays situé en arrière de Québec, dans une ligne droite jusqu'au lac St. Jean de manière à constater si dans cette localité le sol est propre à l'agriculture et s'il a une valeur suffisante pour justifier le tracé, et plus tard l'ouverture d'un chemin entre ces deux localités ; mais elle est encore assez importante pour être du plus haut intérêt pour le gouvernement et pour le pays.

Avant que le territoire du Saguenay fut exploré en vertu d'un acte de la législature du Bas-Canada en 1828—on connaissait bien peu de chose du pays qu'arrose le Saguenay ou ses nombreux tributaires, si ce n'est ce qu'on avait appris des personnes qui faisaient le commerce avec les tribus sauvages qui habitaient cette partie du pays communément appelée les Postes du Roi—quoique Charlevoix, Champlain et d'autres historiens nous aient donné des descriptions des premières découvertes et explorations faites dans le pays sous le gouvernement français et du temps des établissements de missionnaires par le ci-devant ordre des jésuites dans le Saguenay et le lac St. Jean.

Parmi les informations obtenues le plus récemment sur le territoire du Saguenay on peut mentionner celles qui ont été fournies par feu Paschal Taché, écuyer, et le Dr. DeSalles LaTerrière dont les renseignements précieux ont puissamment contribué à la passation de la loi et à l'appropriation votée pour l'exploration de cette partie importante de la province sous des commissaires, dont le rapport avec ceux des arpenteurs employés à ce service, joints à l'exploration géographique faite par le lieutenant Baddeley, ingénieurs royaux, tels que publiés par la législature,—ont développé à un point vraiment satisfaisant les ressources agricoles, commerciales et minérales du pays exploré, plus particulièrement sur les rivières navigables et quelques fois dans les profondeurs des localités qui furent visitées par les divers partis d'explorateurs engagés sous les commissaires.

On obtint pareillement une description assez correcte du pays

exp
les
vig
et d
cou
Jean
qu'a
infé
Rivi
jusq
l'exp
à T
mar
cons
tain
phiq
à vé
sans
man
E
avan
opér
lac S
vora
tude
et un
aux
mar
Al
l'arp
appr
tage
Déch
d'un
jusqu
M
ligne
d'exp